

SUPERSONIC IMAGINE

Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 2.417.412,10 euros
Siège social : Les Jardins de la Duranne - Bât. E et Bât. F
510, rue René Descartes - 13857 Aix-en-Provence Cedex
481 581 890 R.C.S. Aix-en-Provence

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 octobre 2020 réunie à huis clos et résultats du vote des résolutions

Aix-en-Provence, le 30 octobre 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de SuperSonic Imagine s'est tenue le 30 octobre 2020 à 9 heures, sous la présidence de Michael Brock (président du Conseil d'administration).

Compte-tenu du contexte lié à l'épidémie de coronavirus (Covid-19) et conformément à l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, dont l'application a été prorogée jusqu'au 30 novembre 2020 par le décret n° 2020-925 du 29 juillet 2020, et à la décision du Conseil d'administration de SuperSonic Imagine du 22 septembre 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire de SuperSonic Imagine s'est tenue à huis-clos, sans la présence physique de ses actionnaires, lesquels ont pu participer et exprimer leur vote par correspondance, ou en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée Générale Ordinaire ou à personne dénommée.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 octobre 2020 a réuni le quorum nécessaire et l'ensemble des résolutions a ainsi pu être présenté et soumis au vote.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunissait 11 actionnaires représentant 21.326.168 actions et 21.326.168 droits de vote, soit 88,59% sur un nombre total de 24.073.389 actions ayant le droit de vote.

Les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions présentées par le Conseil d'administration. Ils ont :

Assemblée générale ordinaire

- approuvé le projet de transfert de la cotation des titres émis par la Société du marché réglementé Euronext Paris vers le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris et délégué tous pouvoirs au Conseil d'administration de la Société pour réaliser ledit transfert (1ère résolution) ;
- conféré tous pouvoirs pour effectuer toutes les formalités prescrites par la loi (2nde résolution).

* * *

Le résultat détaillé des votes par résolutions est reproduit ci-après et est publié sur le site internet de SuperSonic Imagine (<https://www.supersonicimagine.fr>, rubrique Investisseurs > Documentation > Assemblées Générales).

SUPERSONIC IMAGINE
Assemblée Générale Ordinaire du 30 octobre 2020 à 09 heures
RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS
(décret n°2010-684 du 23 juin 2010)

Nombre d'actions composant le capital social de la société : 24 174 121
 Nombre d'actions ayant droit de vote : 24 073 389
 Nombre d'actionnaires présents ou représentés à l'assemblée : 11
 Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée : 21 326 168

N° de la résolution	Type	Total des voix exprimées	Nombre d'actions représenté par les voix exprimées	Proportion du capital représentée par les voix exprimées	Pour		Contre		Résultat du vote	Abstention
					Nombre de voix	en %	Nombre de voix	en %		Nombre de voix
1	AGO	21 326 168	21 326 168	88,22% du capital	19 504 413	91,46	1 821 755	8,54	Adoptée	0
2	AGO	21 326 168	21 326 168	88,22% du capital	19 504 413	91,46	1 821 755	8,54	Adoptée	0